Image not found or type unknown

Mon entreprise a porter plaintes contre moi pour vol

Par **Blassings**, le **09/05/2025** à **12:54**

Bonjour étant employé dans une entreprise j'ai comis plusieurs fautes graves . J'ai dérobé plusieurs colis de l'entreprise et celle ci a porter plainte contre moi . Qu'est ce que j'en court . Vais je aller en prison pour cela ? Sachant que j'ai rendez vous avec l'opj bientôt qu'est ce qui peut m'arriver ?

Par **Isadore**, le **09/05/2025** à **12:58**

Bonjour,
Il est impossible de déterminer quelle sera votre peine. Il est certain que vous devrez rembourser la valeur des biens volés à l'entreprise. Vous devrez sans doute l'indemniser en sus pour le préjudice.

Pour ce qui est de la peine si la valeur des biens volés est faible et qu'il n'y a pas de circonstances aggravantes vous pouvez espérer une amende ou du sursis si c'est votre premier délit.

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1523

Mais la prison ferme n'est pas à écarter.

Je vous conseille de prendre un avocat avant votre audition.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés